

## **Évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace 2012-2013**

### **RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE ARTS<sup>2</sup>**

Comité des experts :  
Mme Fabienne PIRONET et M. Bernard CAZAUX, présidents  
MM. Arnaud DESHAYES et Patrick TALBOT, experts

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 27 et 28 février 2013 à ARTS<sup>2</sup> (Arts au carré). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

## **PRESENTATION DE L'INSTITUTION**

L'ESA Arts<sup>2</sup> (Arts au carré), nouvelle École supérieure des Arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est située à Mons. Elle résulte de la fusion entre le Conservatoire royal (Musique et Théâtre) et l'École supérieure des Arts Plastiques et Visuels (ESAPV). L'évaluation et le présent rapport ne concernent que le domaine Arts plastiques et visuels.

Arts<sup>2</sup>, domaine des Arts visuels, dispense un enseignement supérieur de type long en cinq ans et propose sept options : Architecture d'intérieur, Arts numériques, Communication visuelle, Dessin, Images dans le milieu, Peinture et Sculpture. Au niveau du master, ces 7 options se déclinent en spécialisations :

- Architecture d'intérieur : Design de l'objet, Évènements urbains ou Aménagements du secteur Horeca ;
- Arts numériques : Communication & programmation web-multimédia ;
- Communication visuelle et graphique : Arts du livre et édition ou Communication visuelle et culturelle ;
- Dessin : Dessin et espace ;
- Images dans le milieu : Art public ;
- Peinture : Recherches picturales ou Installation & performance ;
- Sculpture : Arts de l'espace.

En outre, Arts<sup>2</sup> dispense une formation à l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur ainsi qu'un 3<sup>ème</sup> cycle en collaboration avec l'Université : le doctorat en Art et sciences de l'art (Arts<sup>2</sup> a enregistré des doctorants dans le domaine de la Musique, pas encore dans le domaine des Arts visuels).

### **Remarque liminaire :**

*Le comité des experts tient à souligner le contexte particulier de l'évaluation de l'ESA Arts<sup>2</sup>. En effet, le domaine des Arts visuels a connu pendant une dizaine d'années une sorte d'immobilisme face auquel la nouvelle direction réagit aujourd'hui de manière très active et ouverte. De nombreux changements déjà sensibles et significatifs ont eu lieu depuis le dépôt du rapport d'autoévaluation ; c'est le début de la mise en place d'un nouveau projet pédagogique en construction pensé depuis un amont théorique vers un aval pratique.*

- 1 Le projet pédagogique de l'établissement vise à former des « artistes citoyens » aptes à trouver des débouchés variés dans les champs professionnels dont traitent les diverses options offertes aux étudiants.
- 2 En amont comme en aval, l'établissement insiste sur une double volonté : donner un socle aux options tout en les décloisonnant, à l'image des stages internes et de certaines options déjà ouvertes à la transversalité. De nouvelles grilles de cours ont été établies dans cette optique et seront d'application à la rentrée académique 2013-2014. Dans cet ordre d'idées, il est à remarquer que la fusion administrative des trois domaines d'Arts<sup>2</sup> (Arts plastiques, Musique, Théâtre) devrait permettre le partage d'une nouvelle culture d'établissement, mettant un accent particulier sur un dialogue entre les arts. Des opportunités pédagogiques ponctuelles ou durables sont déjà à l'œuvre.
- 3 Le comité des experts a apprécié la bonne articulation existant entre les cours techniques et les ateliers ainsi que les quelques expériences intéressantes de percolation des cours généraux sur le travail plastique mené par les étudiants. Il encourage le développement de telles initiatives.
- 4 La collégialité est favorisée par la nouvelle direction. Il apparaît que les enseignants rencontrés y sont sensibles et que les différentes structures mises en place pour gérer la coordination sont désormais opérationnelles. Le Conseil de gestion pédagogique (réunissant les trois domaines : Arts plastiques et visuels, Musique et Théâtre), le Conseil de domaine (réunissant toutes les options) et les conseils d'option fonctionnent. Outre ces divers organes, et afin de favoriser la rencontre de tous les enseignants pour réfléchir en commun au nouveau projet d'établissement, une initiative très intéressante a été inaugurée par le directeur cette année : la semaine pédagogique. Cette première édition a concerné 17 chantiers dont certains ont déjà débouché sur des transformations concrètes.  
Le comité des experts prend acte d'une série de chantiers initiés par la direction et auxquels les enseignants sont associés :
  - des ateliers pluridisciplinaires en première année qui permettent aux étudiants d'avoir une vue d'ensemble sur ce que leur propose l'établissement ;
  - les bouquets thématiques en master qui associent les enseignants des cours généraux aux cours pratiques d'atelier ;
  - une réflexion sur l'articulation bachelier et master qui vise à mieux établir la distinction entre les deux cycles et à assurer et renforcer la progressivité des enseignements ;
  - la prise en compte de l'écrit et du discursif dans le parcours de l'étudiant, élément important dans toute recherche artistique (par exemple, le journal de travail et la rédaction d'un mémoire impliquent une certaine maîtrise de l'écrit) ;
  - la création d'outils pédagogiques nouveaux et d'espaces de rencontre (le projet d'implantation d'une galerie et une cafétéria en cours de réalisation).

Le comité salue et encourage la poursuite de ces démarches et leur concrétisation.

- 5 Les fiches ECTS et les supports de certains cours sont disponibles à la fois à la bibliothèque et sur l'intranet. Certains de ces documents sont remarquables au niveau de leur contenu. Toutefois, malgré l'intérêt qu'ils peuvent représenter pour les étudiants, ces derniers ne sont pas toujours au courant de leur existence, de leur signification et de leur importance. Un effort de communication doit être fait dans ce sens (**Recommandation 1**).
- 6 De manière générale, les étudiants considèrent comme légitimes les notes qui leur sont attribuées. Ils souhaiteraient cependant plus de transparence sur les critères qui motivent les évaluations et que la cote s'accompagne d'un compte rendu écrit sous forme d'une fiche de notation reprenant l'essentiel des

commentaires oraux. Le comité des experts encourage l'établissement à réfléchir à l'intérêt de cette plus grande transparence dans les évaluations (**Recommandation 2**).

- 7 Certaines options organisent des sessions de pré-jury aux mois d'avril et mai. Les étudiants apprécient cette mesure intermédiaire qui leur permet de recueillir un avis profitable à l'évolution de leur travail. Le comité des experts encourage l'établissement à étendre cette pratique à toutes les options (**Recommandation 3**).
- 8 Le suivi de l'étudiant est réel et partagé, il est pleinement assuré dans les ateliers pour le travail plastique. En revanche, il est plus aléatoire pour ce qui concerne la prise de notes, la rédaction, la recherche d'information et l'expression orale. Même si certains enseignants s'en soucient, il conviendrait que l'établissement réfléchisse à la mise en place d'un réel cadre et à des processus mieux formalisés. Pareille recommandation peut également être faite pour ce qui concerne l'aide à la réussite qui est effective mais non formalisée de manière satisfaisante (**Recommandation 4**).

#### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Malgré l'organisation de cours d'anglais, les experts encouragent l'établissement à mieux prendre en compte le problème que constitue l'existence de niveaux très disparates et à mettre en œuvre des solutions concrètes à cet égard (**Recommandation 5**).
- 2 Les anciens ont fait part de leurs difficultés d'insertion dans les milieux professionnels ou de celles concernant la création d'activités en indépendant (logique de production, mise en place d'un réseau, outils de financement, statuts, etc.). Le comité des experts note que certaines modifications de programme intègrent ces paramètres dans les nouvelles grilles et il encourage l'établissement à poursuivre sa réflexion sur les deux points suivants : le développement progressif de l'autonomie des étudiants et un aménagement de la grille de cours leur permettant de faire des stages en entreprise, auprès de structures ou de créateurs. Pour ce qui concerne ce dernier point, les stages devraient être envisagés sur une période bloquée plutôt que sous forme de pixellisation horaire. Les stages devraient aussi être préparés avec le maître de stage pour en définir les objectifs ; des critères d'évaluation devraient être précisés et un rapport de fin de stage remis. Enfin, une restitution pourrait permettre le partage d'expérience entre étudiants. Selon les lieux où se déroulent les stages et les projets des étudiants (notamment en 4<sup>ème</sup> année), il convient qu'ils soient organisés avec souplesse (notamment au niveau calendrier, ce qui oblige à admettre qu'ils puissent avoir lieu non seulement durant les vacances mais aussi pendant des périodes où sont dispensés cours théoriques et sessions d'ateliers) (**Recommandation 6**).

## CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

#### a) Ressources humaines

- 1 Les enseignants sont investis dans des activités de création dont les champs sont très diversifiés.
- 2 L'engagement et la disponibilité des enseignants auprès des étudiants sont remarquables.
- 3 Le comité des experts salue également le travail et l'implication des équipes administratives et techniques.

#### b) Ressources matérielles

- 4 Les locaux sont admirables, spacieux, bien tenus et entretenus ; ils correspondent à la réalité des besoins d'un établissement d'art. Les étudiants s'approprient les espaces de manière productive, ils disposent de surfaces d'affichage et de casiers de rangement.
- 5 L'équipement informatique est neuf, de qualité, varié et adéquat. La maintenance en est bien assurée. Il semble cependant nécessaire d'envisager le déclassement d'une partie obsolète du matériel qui encombre. **(Recommandation 7).**
- 6 La création de la galerie est un outil nouveau riche de potentialités pour l'établissement aussi bien dans le domaine pédagogique que pour son rayonnement : sa situation à l'entrée du bâtiment et sa proximité avec la Maison du Design sont des atouts.
- 7 L'établissement dispose d'une bibliothèque, fréquentée par les étudiants et les professeurs ; c'est un lieu central animé par une bibliothécaire très disponible. Malgré un fonds intéressant, le comité des experts encourage l'établissement à augmenter de manière significative les ressources documentaires, notamment au niveau théorique **(Recommandation 8).**
- 8 Le comité des experts salue également le projet de médiathèque ainsi que celui d'une procure, utile aux étudiants.

### PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

Le comité des experts note la faible participation des équipes à des formations, stages ou voyages. Il souligne qu'il serait profitable aux équipes de pouvoir en bénéficier, notamment grâce aux possibilités offertes par le dispositif Erasmus **(Recommandation 9)**. Une personne responsable de ces questions sera prochainement engagée, cela devrait permettre à l'établissement une activité plus nourrie et mieux informée sur ce front.

### **CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité**

---

#### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 L'ESA Arts<sup>2</sup> est bien ancrée au niveau local et régional ; cela se confirme par ses différents partenariats culturels, les lieux de stages et la provenance variée des professeurs. Arts<sup>2</sup> aborde les attentes du contexte local mais vise aussi à les dépasser. Des liens régionaux sont noués avec un milieu professionnel réceptif dans lequel figurent nombre d'anciens étudiants. Des collaborations sont également activées avec d'autres institutions d'enseignement supérieur (le pôle Hainuyer notamment).
- 2 Le site web en construction sera un véritable outil de communication tant interne qu'externe.

#### *PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE*

Selon les anciens étudiants, comme les représentants du monde professionnel rencontrés, l'établissement manque de contacts avec l'extérieur et gagnerait à développer une politique plus active d'ouverture pour son rayonnement et pour la préparation des étudiants à la vie active. Cela permettrait en outre d'élargir géographiquement le bassin de recrutement d'étudiants qui sont pour le moment en grande majorité locaux. D'autres partenariats nationaux et internationaux pourraient aussi être activés, notamment via les échanges Erasmus, aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants (**Recommandation 10**).

## **CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie**

---

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 Le comité des experts salue la qualité du rapport d'autoévaluation malgré les conditions difficiles (cf. remarque liminaire) qui ont présidé à son élaboration. Du fait de cette situation, le rapport s'avère être un véritable plan d'action et il est manifeste que les changements annoncés sont réellement enclenchés. La coordinatrice qualité a réalisé un excellent travail ; d'abord entrepris de manière assez solitaire avec une partie des enseignants, soutenue ensuite par la nouvelle direction d'Arts<sup>2</sup> et la direction du domaine Arts visuels. Les outils utilisés pour mener à bien les enquêtes, les statistiques, le traitement des informations se sont avérés être très efficaces.
- 2 En bonne entente avec la direction générale, le directeur nouvellement nommé à la tête du domaine Arts visuels a une vision intéressante et positive de ce que pourrait être une interdisciplinarité à l'échelle de l'établissement. Il est décidé à la promouvoir de manière active en tirant parti de la fusion des trois domaines et tout en conservant des idées claires sur les spécificités de la pédagogie propre aux arts plastiques.
- 3 La volonté de mettre en place une démocratie participative au sein de l'établissement est une réalité. Les enseignants sont conscients qu'Arts<sup>2</sup> bouge et évolue, ils participent à son évolution de manière constructive. Les experts soulignent l'échange d'expériences profitable entre les professeurs d'Arts<sup>2</sup> et les enseignants d'autres établissements d'art.
- 4 Les divers dispositifs de communication existant entre les professeurs et les étudiants s'avèrent satisfaisants.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Le domaine Arts visuels manque d'une identité propre. Le comité des experts a pris note que la définition de son identité au sein d'Arts<sup>2</sup> ainsi qu'au sein du maillage des établissements d'enseignements artistiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un des chantiers centraux auquel le domaine travaille actuellement. L'élaboration du nouveau projet qu'il est en train de concevoir va dans ce sens et lui permettra de spécifier sa singularité et de positionner plus précisément ses enseignements parmi les offres de formations extérieures ainsi qu'au regard des acteurs professionnels.
- 2 Le suivi des diplômés se fait uniquement sur la base des contacts personnels que les enseignants entretiennent avec les anciens étudiants. Arts<sup>2</sup> gagnerait assurément à engager une démarche plus systématique et mieux formalisée, d'autant que ces diplômés sont en demande de plus d'interactions réciproques (participations aux jurys, possibilités d'interventions, offres d'emplois, etc.) (**Recommandation 11**).



## **Conclusion**

---

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite d'évaluation externe, le comité des experts a retenu essentiellement les éléments qui suivent.

L'établissement est aujourd'hui en phase de changements et de redynamisation. De nombreuses améliorations ont déjà été réalisées ou initiées depuis le dépôt du rapport d'autoévaluation. Pour mettre en œuvre les différents chantiers identifiés collectivement, l'établissement peut s'appuyer sur une nouvelle direction solide, sur des équipes engagées et disponibles et sur un ancrage fort avec le milieu professionnel local.

Les principales forces pédagogiques de l'établissement, dont certaines restent à systématiser ou à approfondir, sont les suivantes : une pratique effective de la transversalité (entre options et avec des étudiants de disciplines non-artistiques), une articulation pertinente entre cours généraux, techniques et artistiques, diverses mesures d'accompagnement des étudiants tout au long de l'année.

Des améliorations significatives restent à apporter au niveau de tout ce qui a trait à l'insertion professionnelle des étudiants diplômés : facilitation et exploitation pédagogique des stages, maîtrise de l'expression orale et écrite et ouverture à un milieu professionnel au-delà de la région montoise. La mobilité des étudiants et des enseignants ainsi que la formation continue des équipes mériteraient également d'être développées.

Les locaux et équipements sont dans l'ensemble adéquats et suffisants et la bibliothèque serait encore mieux au service des enseignements si elle était renforcée en ouvrages théoriques et ressources diverses, tant sur papier que sous forme électronique (films, vidéos, etc.).

Le comité des experts encourage l'établissement à poursuivre les réflexions et actions dans l'esprit positif qu'il a pu observer durant sa visite et à envisager toutes les mesures qui pourraient augmenter la visibilité et le rayonnement de l'établissement tout autant qu'améliorer la qualité des formations qu'il dispense.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Volonté de former des artistes citoyens</li><li>⇒ Établissement attentif à l'avenir des étudiants</li><li>⇒ Décloisonnement des options</li><li>⇒ Nouvelles opportunités pédagogiques suite à la fusion de trois domaines artistiques au sein d'Arts<sup>2</sup></li><li>⇒ Liens régionaux noués avec un milieu professionnel réceptif</li><li>⇒ Bonne articulation entre cours techniques et les ateliers</li><li>⇒ Développement de la coordination pédagogique progressive via différentes instances</li><li>⇒ Évaluation des étudiants cohérente</li><li>⇒ Organisation de sessions de pré-jurys dans certaines options</li><li>⇒ Suivi des étudiants réel et partagé</li><li>⇒ Enseignants investis dans diverses activités de création</li><li>⇒ Engagement et disponibilités des équipes</li><li>⇒ Locaux adaptés à un établissement supérieur d'art, casiers et lieux d'affichages disponibles pour les étudiants</li><li>⇒ Création d'une galerie d'exposition, projet d'une médiathèque et d'une procure</li><li>⇒ Bibliothèque intéressante</li><li>⇒ Nombreux partenariats</li><li>⇒ Rapport d'autoévaluation sous forme d'un véritable plan d'action</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Communication des fiches ECTS non efficace</li><li>⇒ Insuffisance de motivation pour les évaluations des étudiants</li><li>⇒ Manque de suivi des étudiants en matière d'écrit et d'expression orale</li><li>⇒ Manque de distinction entre le bachelier et le master</li><li>⇒ Difficultés d'insertion professionnelle pour les étudiants diplômés</li><li>⇒ Insuffisance de formations pour les enseignants</li><li>⇒ Insuffisance de ressources documentaires théoriques au sein de la bibliothèque</li><li>⇒ Manque d'ouverture de l'établissement au-delà de la région montoise</li><li>⇒ Absence d'identité propre pour le domaine Arts visuels au sein d'Arts<sup>2</sup></li><li>⇒ Absence de suivi des anciens formalisés</li></ul>

### Opportunités et risques

- ⇒ Proximité avec la France et le nombre d'étudiants qui pourraient être amenés à fréquenter l'établissement
- ⇒ Environnement socioculturel local et national riche et dynamique

### Recommandations

- ⇒ Développer davantage d'expériences de percolation des cours généraux sur le travail plastique
- ⇒ Poursuivre la mise en place d'ateliers pluridisciplinaires et de projets communs entre cours pratiques et théoriques
- ⇒ Poursuivre la création d'espaces de rencontre pour les étudiants et les enseignants
- ⇒ Poursuivre la volonté de développement progressif de l'autonomie de l'étudiant
- ⇒ Aménager les grilles de cours afin de faciliter davantage les stages externes, fixer les objectifs de ceux-ci ainsi que les modalités d'évaluation
- ⇒ Encourager les formations et les voyages d'échanges chez les enseignants
- ⇒ Élargir les partenariats afin d'accentuer le rayonnement de l'établissement et préparer davantage les étudiants à la vie active
- ⇒ Poursuivre les efforts déployés depuis la rédaction du rapport d'autoévaluation afin de mettre en œuvre les nombreux projets énoncés
- ⇒ Poursuivre le projet d'énonciation de l'identité du domaine et de l'établissement
- ⇒ Systématiser et formaliser le suivi des anciens diplômés

# ARTS<sup>2</sup>

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS  
ACADEMY OF ARTS

Evaluation 2012-2013 des cursus  
**Arts plastiques, visuels et de  
l'espace**

## Droit de réponse de l'établissement évalué

*Commentaire général éventuel :*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)

M. Philippe ERNOTTE



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)  
de l'autoévaluation

M<sup>lle</sup> Gwénaëlle L'HOSTE



<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.